



**C**oup de tonnerre au CSEC du 9 février où la direction de **LCL a annoncé vouloir se retirer de ce département français au profit du Crédit Agricole Martinique-Guyane.**

Cette implantation ne serait pas compatible avec la stratégie de positionnement de banque urbaine. Pourtant, les 3 implantations survivantes sont Cayenne (63.000 habitants), St Laurent du Maroni (45.000 habitants) et Remire-Montjoly (25.000 habitants).

La direction évoque également un problème de taille critique, argutie dont elle use et abuse. Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage : lorsque la BFCAG a été intégrée à LCL en 2013, cette filiale comptait 305 salariés. Aujourd'hui, il n'y en a plus que 209. Fin 2019, alors que ce projet de cession devait déjà être en cours de discussion, LCL a décidé de fermer l'agence de Kourou (ville de 26.000 habitants, connue pour son centre spatial) qui fonctionnait pourtant extrêmement bien. En Guyane, LCL a une part de marché de 11%, supérieure à la part de marché nationale.

**Ce département représente 25% de la DdR Antilles-Guyane**, tant en termes d'effectif que de clientèle.

La direction de LCL a déclaré que « *sur ce territoire en plein développement, le réseau bancaire a besoin d'un acteur solide pour financer ses infrastructures, le Crédit Agricole souhaite s'y développer et faire de la Guyane une*

*priorité d'investissement* ». Ce qui, a contrario, signifierait que LCL, bien que banque nationale, avait plutôt envie de lever l'ancre. Ou alors, le Crédit Agricole a ordonné à LCL de lui céder la Guyane ...

On peut donc légitimement se demander si les prochains à rejoindre le giron de la banque verte, seront les martiniquais. En effet, la taille de LCL Martinique est encore plus critique !

Pour la Guyane, c'est un retour aux sources puisqu'avant 2005, ce réseau appartenait déjà au Crédit Agricole.

Est-ce en raison d'un coefficient d'exploitation très élevé que le CA avait, à l'époque, généreusement cédé les Antilles-Guyane ? Et maintenant que LCL a fait le travail, le Crédit Agricole veut reprendre les commandes.

Mais comme l'a si bien dit notre représentant local, « *lorsqu'un homme ne veut pas d'une femme ou lorsqu'une femme ne veut pas d'un homme, inutile d'insister, il est préférable de se séparer* ». LCL ne veut pas de la Guyane, ne souhaite pas y investir, autant se dire au revoir. L'herbe sera probablement plus verte ailleurs.

C'est en novembre prochain que nos collègues et clients guyanais passeraient sous pavillon CA.

Même si nous sommes très tristes de les voir partir, nos collègues ne devraient pas perdre au change. Par exemple, ils pourront à nouveau bénéficier de la subrogation qu'ils avaient perdue lorsqu'ils avaient intégré LCL (maintien

du salaire en cas d'arrêt maladie, l'employeur se chargeant de récupérer directement les IJSS auprès de la caisse d'assurance).

**Bien que la DdR Antilles-Guyane sera amputée de 25% de son périmètre, la direction de LCL voudrait nous faire croire qu'il n'y aurait aucune incidence sur l'organisation de la DdR** (découpage DGA, fonctions support, ...). Un peu coincée, elle devrait finalement revenir avec plus d'éléments.

**FO LCL** tient à relayer un appel au secours du DdR Antilles-Guyane. Ce dernier a déploré que les candidats ne se bousculaient pas pour venir y travailler, en prétextant que vivre sur ces territoires était très difficile (coupures d'eau fréquentes, peu de vie culturelle, ...). Bref, un enfer ! C'est sûr que dépeindre le tableau de cette manière, cela ne donne pas envie.

**FO LCL**, surprise par ces propos, a rappelé que les taux de chômage dans ces territoires, avoisinaient les 20%. Il y a certainement des moyens de former la population autochtone, notamment, par le biais de l'association APELS.

Bref, si vous souhaitez changer de vie, si vous supportez les coups de soleil, n'hésitez pas à postuler pour rejoindre les Antilles (Guyane, c'est trop tard), en particulier si vous êtes conseiller professionnels ou entreprises. Saint Martin et Saint Bart en recherchent désespérément. Vous verrez, ce n'est pas si terrible que cela !